



Paris, le vendredi 14 juin 2019

Fiscalité, recouvrement, sûreté : cela se passe en Douane !



Ce gouvernement est un gouvernement de combat. En lutte pour la déstructuration des services publics et la précarisation de la Fonction publique, pour *in fine*, réduire au strict minimum le périmètre d'intervention de l'État et mieux servir les intérêts privés.

L'administration des Finances constitue sa cible privilégiée. Car désorganiser la perception des recettes publiques, c'est à coup sûr désorganiser l'État. Et puis, supprimer des postes, des implantations géographiques ou déséquilibrer les missions des administrations de Bercy, c'est plus facile à assumer devant l'opinion publique et les médias que de fermer un service d'urgences hospitalières ou un poste de gendarmerie.

Pourtant, sans recettes publiques, pas d'hôpitaux ou de gendarmeries, mais c'est une équation sans doute trop compliquée à comprendre ou insuffisamment sensationnaliste pour être relayée honnêtement dans certaines chaînes d'information.



Implantations : suppressions et déménagements, sans consultation

Dans cette logique de destruction de l'appareil d'État, l'administration des finances publiques vient de laisser filtrer des annonces, et elles confirment que ce gouvernement est déterminé à conclure la mutation ultra libérale du pays.

Ainsi, ce sont des dizaines de trésoreries qui doivent fermer, accentuant encore la désertification des services publics, alors même que le mouvement des gilets jaunes a démontré que la fracture géographique entre métropoles et les autres territoires était générateur de crises graves et de dangers pour l'unité du pays.

Mais ce gouvernement pyromane n'en a cure, il continue sa quête d'une France à l'anglo-saxonne. Pour donner le change, il va imposer l'implantation de services nationaux en région.

C'est-à-dire désorganiser un service, contraindre des agents, pour installer un service non ouvert au public. Une stratégie perdant-perdant pour les agents et les usagers.

En Douane, sont visés les services de délivrance :

- des Règles Tarifaires Contraignantes - RTC (3^{ème} bureau de la sous-direction commerce international - COMINT 3),
- licences de Biens à Double Usage - BDU - et matériels de guerre (2^{ème} bureau de la sous-direction Commerce international - COMINT 2)
- et franchises (2^{ème} bureau de la sous-direction Fiscalité douanière - FID 2).

Bien sûr, l'administration n'a pas communiqué sur le sujet, et **il a fallu une question des élus SOLIDAIRES à la Direction générale (DG) pour qu'elle admette** qu'elle travaillait sur un projet consistant à délocaliser ces services, on ne sait pas où. Et ce dès 2020 !

Contraindre donc des collègues ou à quitter leur service, ou à déménager, et sans que rien n'ait été prévu sur le maintien de leur rémunération.

Là encore sans aucune justification d'efficacité, bien au contraire.



Missions : déshabiller la DGDDI, pour rhabiller (un peu) la DGFIP

Dans ce registre consistant à désorganiser ce qui fonctionne bien, le ministère se prépare à organiser une nouvelle salve de transferts de missions vers une DGFIP en plein plan social.

Il s'agirait de retirer à la Douane sa compétence en matière de recouvrement sur un certain nombre de taxes :

- la Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), cela paraît acquis,
- mais aussi la Taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) et la Taxe intérieure de consommation sur le charbon (TICC),
- les contributions indirectes (CI),
- ... et demain ?

Si ces transferts ne concerneraient (pour le moment) « que » le recouvrement, le précédent très récent de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) est clair : le transfert du recouvrement implique forcément celui de l'assiette et du contrôle.

Pour la DGDDI, si cela se confirmait, cela signifierait la perte d'importantes compétences fiscales et donc d'emplois.

Rappelons tout de même que la création de la TICFE ne date que d'il y a quelques années, qu'elle a généré un travail titanesque pour les services, et que l'administration l'a justifiée en indiquant que cela permettait de pérenniser la douane sur la fiscalité de l'énergie et de l'environnement.

On voit là encore que les paroles des différents directeurs et administrateurs qui se succèdent dans cette administration avant d'aller vendre leurs compétences ailleurs n'a que bien peu de consistance et absolument aucun autre objectif que de calmer les inquiétudes légitimes sur le court terme (les quelques années que lesdits administrateurs passeront en douane).



Déstabilisation : affaiblir les Finances, pour de menus intérêts ?

Quel est l'intérêt de transférer des missions douanières qui génèrent des rentrées fiscales importantes pour des coûts d'intervention très faibles ? À part celui, délibéré de détruire des emplois publics ?

On sera curieux à ce sujet d'interroger de nouveau le Directeur général que nous avons interpellé en 2018 à de nombreuses reprises sur les transferts de missions fiscales et leur justification. Nous nous étions d'ailleurs sentis bien seuls sur ce sujet.

Il avait fini par nous répondre que le périmètre des missions fiscales douanières relevait des accises (sous-entendu *ne vous en faites pas*). D'ici la fin de l'actuel quinquennat, nous allons pouvoir vérifier la part de mensonge et de vérité de ses paroles.

Car ces annonces mettent plongent plusieurs services dans l'incertitude : recettes interrégionales (RI), pôles énergie et services fiscalité.

SOLIDAIRES DOUANES appelle les douaniers à demeurer plus que jamais mobilisés pour le maintien de missions qu'ils assurent avec efficacité, responsabilité et sens de l'État. Ce même sens de l'État dont ils ont fait preuve pendant deux mois de conflit social, alors que l'administration a fait dans le même temps la démonstration de ses priorités : 1) liberté de circulation, 2) (éventuellement) des contrôles.

Cette même administration qui ne supporte pas d'avoir été mise en difficulté se laisse désormais aller au chantage, aux diffusions de rumeurs (perte de la sûreté...). Dans quel but ? Amoindrir l'efficacité d'un métier exercé avec un professionnalisme reconnu ? Même les très libéraux États-Unis, dont E. Macron se fait le chantre, assurent toujours la sûreté aéroportuaire par le biais d'une administration d'État.



Pour conclure

Le mouvement social de ce printemps a démontré que l'action et la lutte étaient toujours d'actualité, ce qui a considérablement désorienté la « haute » hiérarchie douanière.

SOLIDAIRES DOUANES, après une consultation interne, de ses sections et de ses adhérents, a choisi d'apposer sa signature à un protocole d'accord, considérant que dans un contexte social difficile, les avancées étaient réelles.

Nous n'avons pour autant pas signé un papier actant notre accord sur la politique générale douanière. Alors même que les volets « conditions de travail » et « retraites » de l'accord ne trouvent toujours pas de concrétisation 1 mois après la signature du texte, **SOLIDAIRES DOUANES dénonce ces manœuvres de déstabilisation, entreprises dans le seul but de nuire à l'efficacité de l'État.**